

Cent ans de vie politique dans Kamouraska

Gilles Boileau

Volume 4, Number 2, June 1998

Gens et lieux du pays d'En-bas-de-Québec : la Côte-du-Sud

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11236ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boileau, G. (1998). Cent ans de vie politique dans Kamouraska. *Histoire Québec*, 4(2), 25–28.

Cent ans de vie politique dans Kamouraska

PAR GILLES BOILEAU

Par cette courte note, nous ferons connaissance avec chacun des hommes qui représentèrent l'historique comté de Kamouraska à l'Assemblée législative [ou à l'Assemblée nationale] durant cette longue période au cours de laquelle 35 élections furent tenues dont huit élections «partielles» [aujourd'hui on parle plutôt d'«élections complémentaires»]. En conclusion, nous tenterons d'esquisser une synthèse de la vie politique dans cette partie de la Côte-du-Sud à l'aide de quelques chiffres révélateurs.

Il n'y eut pas d'élection dans la circonscription de Kamouraska en 1867 alors que des élections générales eurent lieu en août et septembre de la même année à la grandeur de la province. Il y eut cependant une élection «partielle» le 11 février 1869. Ce fut là le début d'un siècle de vie politique fort trépidante, voire même passionnante. Durant cette période allant du 11 février 1869 au 29 avril 1970, soit 101 ans ou un siècle [pour les fins de cette étude], le comté de Kamouraska a élu, à des moments différents et pour des périodes de temps fort inégales, 15 députés et 154 452 bulletins valides furent déposés dans les urnes.

LES QUINZE DÉPUTÉS ÉLUS

Charles-François Roy fut élu trois fois député conservateur de la circonscription de Kamouraska. Il triompha du candidat libéral Luc Letellier de Saint-Just par une mince majorité de 38 voix lors de l'élection «partielle» de 1869. Réélu sans opposition en 1871, il eut plus de difficulté à se faire réélire une troisième fois, en 1875, alors qu'il ne l'emporta que par 68 voix sur son adversaire le libéral F.-A. Sirois.

Comme plusieurs de ceux qui lui succéderont comme représentant du comté de Kamouraska à l'Assemblée législative, Char-

les-François Roy était né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et avait fait ses études au collège de Sainte-Anne. Comme bien d'autres aussi, il démissionnera de son poste, le 12 février 1877, pour devenir député du comté à la Chambre des communes [Ottawa], le 19 février, soit une semaine plus tard à peine. Ingénieur civil et arpenteur de profession, C.-F. Roy fut agent de la colonisation dans le district de Gaspé de 1862 à 1868. Âgé de seulement 47 ans au moment de son décès, il fut inhumé dans sa terre natale.

L'élection «partielle» du 19 mars 1877 fut favorable au candidat libéral Joseph Dumont qui l'emporta par une maigre voix seulement sur le porte-étendard conservateur Paschal Taché. Si l'on se fie aux statistiques, ce fut là l'élection la moins courue par les citoyens du comté : en effet, à la fin du scrutin, il n'y avait que 835 bulletins au fond des urnes. Fils du comté lui aussi, Dumont, dont le père était cultivateur, est né à Saint-André et y avait aussi pris femme. Ce fut une véritable étoile filante. Élu en mars 1877, il ne se représenta pas au scrutin général du 1^{er} mai 1878. Comme son prédécesseur, il choisit plutôt la scène fédérale et fut élu lui aussi à la Chambre des Communes. Il y passa quelques années seulement, ne se représentant pas aux élections suivantes.

À sa sortie du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il devint marchand à Kamouraska. Après un séjour de quelques années aux États-Unis [1882-1887], il revint au pays pour occuper un poste d'archiviste au Secrétariat de la province de Québec de 1887 à 1909. Et le 25 juin 1909, il fut nommé secrétaire adjoint de la province. À l'âge de 22 ans, on le retrouva à Rome, comme zouave pontifical. C'était bien jeune ! Mais «Aux âmes bien nées...»



Joseph Dumont

Source : Archives de la Côte-du-Sud

Charles-Antoine-Ernest Gagnon entreprit une belle carrière politique à l'élection du 1^{er} mai 1878 comme député libéral. Même s'il fut élu cinq fois, sa plus forte majorité ne fut que de 63 voix en 1886. Elle avait été de 25 voix en 1878, d'une voix seulement en 1881 et de 61 voix lors de l'élection «partielle» de 1883. Par contre, en guise de consolation pour les rudes bagarres qu'il dut livrer, il fut élu «sans opposition» en 1887.

Né à Rivière-Ouelle, il était devenu notaire après ses études au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le notaire Gagnon s'impliqua activement dans son milieu : en plus d'être pendant 18 ans secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Rivière-Ouelle et du Conseil de la municipalité, il oeuvra aussi pour le chemin de fer Intercolonial. Avec Wilfrid Laurier et quelques autres, il revendique le titre de fondateur du journal *L'Électeur*. Il collabora activement à maintes entrepri-

ses littéraires et journalistiques. Après avoir occupé le poste de secrétaire et registraire dans le cabinet Mercier de 1887 à 1890, il fut shérif du district de Québec de 1890 à 1901. Président de la Chambre des notaires de 1885 à 1890, le gouvernement français en avait fait un officier d'académie reconnaissant en lui un homme de lettres de grande valeur. Il repose dans le cimetière de Rivière-Ouelle.



Charles-Alfred Desjardins dit Roy, député de Kamouraska de 1890 à 1897.

Source : Antoine Roy dit Desjardins et ses descendants

Élu par une très mince majorité de 30 voix en 1890, **Charles-Alfred Desjardins dit Roy** n'eut pas d'opposition aux élections de 1892. Il avait cependant été défait aux élections de 1886, lors d'une première tentative. Doué d'une forte personnalité et manifestant un dynamisme contagieux, le nouveau député conservateur – l'un des rares à avoir été élu dans ce comté – avait vu le jour dans la paroisse Saint-Louis-de-Kamouraska où son père était navigateur et constructeur de voiliers. À Saint-André, où il avait pris femme, Desjardins fut tour à tour – ou simultanément – fabricant d'horloges, manufacturier de machines agricoles, constructeur de voitures, cultivateur et marchand général. Il fut aussi maître de poste et télégraphiste. Il y construisit l'aqueduc et le quai tout en s'impliquant dans le secteur de la téléphonie. Qui sait qu'il fut aussi partie prenante à la fondation de la compagnie de la Traverse de Lévis ? Ce pionnier dont la mémoire est toujours bien vivante repose paisiblement dans le petit cimetière de Saint-André.

En triomphant par 49 voix seulement aux élections de 1897, **Louis-Rodolphe Roy** signait en quelque sorte un pacte de 12 ans avec les électeurs de Kamouraska. Vainqueur aussi en 1900, en 1904, en 1905 et en 1908, ce libéral fut le premier – en 1900 – à obtenir une majorité supérieure à 100 voix. Elle fut même de 219. Il fut certainement l'un des rares députés à connaître – en moins de deux ans – deux élections « par acclamation », en 1904 et 1905.

Cet avocat né à Saint-Vallier fut le premier député du comté de Kamouraska à ne pas y avoir vu le jour. Député de 1897 à 1909, il quitta ses fonctions alors qu'il était secrétaire et registraire dans le cabinet Gouin pour devenir juge le jour même.

Son successeur, le libéral **Louis-Auguste Dupuis**, fut élu sans opposition lors de l'élection complémentaire du 6 décembre 1909, son adversaire, Nérée Morin, s'étant désisté. Après trois courtes années passées sur les banquettes de l'Assemblée législative, il choisit de ne pas se représenter, en raison sans doute des exigences de sa double vocation de notaire et d'enseignant. Il tentera de nouveau sa chance à l'élection de 1920, mais sans succès.

Avec l'élection de Louis-Auguste Dupuis, on renouait avec la tradition d'un député fils du comté. Né en effet à Saint-Roch-des-Aulnaies, il avait lui aussi fait ses études au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il mena de front sa carrière de notaire à La Pocatière et de professeur de droit rural à l'École d'agriculture de La Pocatière, avant de devenir professeur agrégé à l'Université Laval de 1943 à 1962. Dévoué à son milieu, il fut maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1925 à 1936, sans parler des nombreuses années où il fut secrétaire-gérant de la Caisse populaire et secrétaire-trésorier de la paroisse.

Fidèle aux siens, il repose dans le cimetière paroissial depuis son décès survenu le 11 mars 1967, à l'âge de 82 ans. Croyez-le ou non, mais Louis-Auguste Dupuis était le petit-fils d'un député à l'Assemblée législative, le neveu de trois députés à la même Assemblée et aussi le neveu d'un autre député [et sénateur] à la Chambre des Communes... et le petit-neveu d'un



Louis-Auguste Dupuis

Source : Archives de la Côte-du-Sud

conseiller législatif et lieutenant-gouverneur.

Député libéral du comté de 1912 à 1920, **Charles-Adolphe Stein** était « un étranger ». Mais cet avocat né à Québec avait eu l'occasion de faire sa cléricature auprès de Me Louis-Rodolphe Roy qui avait été député du comté de 1897 à 1909. C'était le disciple qui succédait au maître en quelque sorte. En plus, ce personnage fort brillant sans aucun doute – ses relations le prouvent – fut avocat à Rivière-du-Loup avec Me Camille Pouliot avant d'être associé ensuite à Ernest Lapointe puis à Léon Casgrain. Avocat de la ville de Rivière-du-Loup, procureur de la Couronne, administrateur de nombreuses et importantes compagnies, la voie était toute tracée.

Après une élection assez serrée en 1912, où Stein ne l'emporta sur Jules Langlais que par 108 voix, il porta sa majorité à près de 1000 voix en 1916 avant d'être réélu sans opposition en 1919. Comme bien d'autres l'avaient fait avant lui, il quitta la scène provinciale pour passer au fédéral en 1920 en devenant député de Kamouraska à la Chambre des communes. Il ne passa que deux ans dans l'auguste Chambre, étant nommé juge en 1922. Sa dépouille repose dans le cimetière de la paroisse Saint-Patrice, à Rivière-du-Loup.

La vague libérale s'est poursuivie avec **Nérée Morin** qui attendit 11 ans après son désistement de 1909, face à Louis-

Auguste Dupuis, pour tenter de nouveau sa chance. Il réussit plutôt bien en l'emportant par 224 voix contre justement ce même Louis-Auguste Dupuis devant lequel il avait jadis fait marche arrière. Né dans le comté, à Sainte-Hélène ou son père était cultivateur, il était lui-même cultivateur et marchand général. Bien implanté dans son terroir où en plus de tenir commerce, il fut aussi commissaire d'école, échevin et maire. Élu député lors d'une élection « partielle » provoquée par la démission du député Stein, Nérée Morin fut réélu assez facilement en 1923 et en 1927. La mort le ravit aux siens moins d'un mois après sa réélection. Lui aussi a choisi de reposer pour l'éternité dans le cimetière de son village natal.

Originaire de Saint-Fabien, **Pierre Gagnon** succéda à Nérée Morin comme député du comté. Élu sous la bannière du parti libéral à l'élection partielle du 31 octobre 1927, il fut réélu assez facilement en 1931 et en 1935 avant de céder la place à René Chaloult, candidat de l'Union nationale, lors de l'élection générale du 17 août 1936. Gagnon, cultivateur de métier, quitta Saint-Fabien en 1919 pour s'établir à Rivière-Ouelle. En plus de s'adonner au commerce du bois de sciage, il était aussi entrepreneur et propriétaire d'un moulin à scie. Préfet du comté de Kamouraska de 1941 à 1945, il fut avant tout maire de Rivière-Ouelle pendant près d'un quart de siècle, de 1937 à 1961. Décédé à l'âge de 85 ans, en 1973, lui aussi repose dans le cimetière de la paroisse dont il fut l'un des personnages importants pendant une cinquantaine d'années.

En vérité, **René Chaloult** ne fit que passer dans Kamouraska dont il fut élu député sous les couleurs de l'Union nationale le 17 août 1936, avec une majorité de 111 voix, c'est-à-dire avec moins de 51% des suffrages exprimés. Ardent nationaliste, né à Québec, René Chaloult quitta rapidement Kamouraska et fut élu comme libéral dans le comté de Lotbinière dès l'élection suivante, en 1939. Il devint par la suite indépendant et fut élu dans la circonscription de Québec-Comté en 1944 et 1948. Kamouraska joua le rôle de tremplin dans la riche carrière politique de René Chaloult

dont nous n'avons fait ici qu'esquisser les débuts.

Le temps d'une législature, la 21^e, le comté prit le nom de Kamouraska-Rivière-du-Loup de 1939 à 1944. Le libéral **Léon Casgrain** fut le premier, le 25 octobre 1939, à obtenir une majorité supérieure à 2 000 voix. Cet avocat né à Rivière-Ouelle et qui comme bien d'autres de ses prédécesseurs avait lui aussi fréquenté le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière appartient à l'une des grandes familles politiques du Québec. Les Casgrain ont fait l'histoire et font partie de la légende. Quand on est arrière-petit-fils de député [Charles-Eusèbe Casgrain], petit-neveu d'un lieutenant-gouverneur [Charles-Alphonse-Pantaléon Pelletier] et petit-cousin de député [Thomas Chase Casgrain], on peut songer à une carrière en politique... C'est ce que fit Léon Casgrain qui fut choisi représentant du comté de Témiscouata à l'Assemblée législative en 1927, réélu dans Rivière-du-Loup en 1931, 1935 et 1936 avant de devenir député de Kamouraska-Rivière-du-Loup en 1939. Réélu dans Rivière-du-Loup en 1944, il y essuya la défaite en 1948 aux mains de Roméo Gagné.

Il n'y avait pas que les antécédents familiaux qui prédisposaient le jeune Casgrain à la politique. Le contexte professionnel dans lequel il évolua compta aussi pour beaucoup. À un moment où l'autre de sa carrière, surtout au début, on le retrouve dans l'entourage d'Alexandre Taschereau, Georges Parent, Adolphe Stein, Ernest Lapointe et Louis-Philippe Lizotte. Bien sûr, lui aussi fut d'abord président de la jeunesse libérale... On peut se recueillir sur sa tombe dans le cimetière de la paroisse Saint-Patrice, à Rivière-du-Loup.

Kamouraska fut de nouveau séparé de Rivière-du-Loup à compter de l'élection de 1944. **Louis-Philippe Lizotte**, du parti libéral, l'emporta sur Me Noël Dorion par 695 voix. C'est en cette année qu'un nouveau parti à vocation nationaliste – le Bloc populaire – présenta des candidats dans un certain nombre de comtés. Dans Kamouraska, son porte-étendard, Horace Roy, recueillit 289 voix. Avocat né à Saint-Pacôme, Me Lizotte avait lui aussi fait ses étu-

des au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Contrairement à ce que firent certains de ses prédécesseurs, il quitta la scène fédérale et la Chambre des Communes où il représentait le comté de Kamouraska depuis 1940 pour devenir député de la même circonscription à l'Assemblée législative. Défait en 1948, il devint plus tard juge à la Cour supérieure.

À l'instar de bien d'autres fils du pays, Louis-Philippe Lizotte participa activement à la vie de son milieu. En dehors de nombreux engagements socio-politiques, il fut entre autres maire de Rivière-du-Loup de 1935 à 1939, président de la Chambre de commerce, président de la Compagnie de traversiers Rivière-du-Loup - Tadoussac Ltée de 1927 à 1940 et directeur du Chemin de fer du Témiscouata. Lui aussi repose en paix dans le cimetière de la paroisse Saint-Patrice.



Alfred Plourde

Source : Archives de la Côte-du-Sud

Élu député de Kamouraska en 1948, **Alfred Plourde** connut quelques-unes des grandes années de l'Union nationale avant de s'incliner de justesse, par 41 voix seulement, devant le libéral Gérard Dallaire en 1962. Réélu en 1952, 1956 et en 1960, il fut 14 ans député du comté. Né aux États-Unis, à Mandville, où ses parents avaient sans doute émigré, Alfred Plourde prit femme dans la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel en 1925. Très ac-

tif au sein de l'industrie forestière québécoise, il fut entre autres président-fondateur de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec. Il occupa un siège à la table du conseil municipal de Mont-Carmel de 1939 à 1960. Élu conseiller en 1939, il devint maire en 1943. Il a choisi d'être inhumé dans le cimetière de la paroisse où il passa l'essentiel de sa vie.

Originaire de Québec où son père était gérant de la légendaire compagnie Paquet, **Gérard Dallaire** pratiqua la médecine à Sainte-Anne-de-la-Pocatière après avoir épousé Henriette, la fille du docteur Thomas Gosselin, de Saint-Pacôme. Ses nombreuses activités au sein de son milieu l'incitèrent à solliciter l'investiture du parti libéral aux élections du 14 novembre 1962. Il l'emporta de justesse sur son unique adversaire, le député sortant Alfred Plourde. Au moment de son élection, le docteur Dallaire était aussi maire de La Pocatière depuis l'année précédente. Il ne quitta la mairie qu'en 1975.



Gérard Dallaire

Source : Archives de la Côte-du-Sud

Cette élection de 1962 fut celle de la «nationalisation de l'électricité».

Ce siècle de vie politique dans Kamouraska s'achève avec l'élection d'un dernier député de l'Union nationale, **M. Adélarde D'Anjou** qui l'emporta par 1406 voix sur son adversaire et député sortant, le docteur Dallaire. Le nouveau député, presque fidèle à une tradition, était lui aussi natif de Rivière-Ouelle où son père était forgeron. Maire de Saint-Pascal de 1955 à 1963 et de 1967 à 1973, M. D'Anjou joua un rôle de premier plan dans l'industrie du camionnage au Québec. Lors de cette élection, Jacques Lévesque, candidat du Rassemblement National [R.N.] recueillit 175 votes, soit 1,5% du total des suffrages exprimés. En 1944, le Bloc Populaire en avait retenu le double, soit 3%. L'Année 1970 verra le retour des libéraux et la défaite du député D'Anjou devant Jean-Marie Peltier... et l'amorce de la disparition de l'Union nationale dans le comté.

EN GUISE DE SYNTHÈSE

En ce siècle [1869-1970], 35 élections furent tenues dans la circonscription de Kamouraska et 15 différents députés furent élus afin de représenter ce comté au parlement de Québec. Les urnes favorisèrent les libéraux à 24 reprises qui eurent la main mise sur le comté pendant 65 ans. Les conservateurs firent élire cinq députés qui siégèrent ainsi 15 ans seulement. Mais à compter de 1936, il fallut aussi compter avec l'Union nationale qui remporta 6 victoires et dont les députés passèrent 21 ans sur les banquettes de la noble Assemblée.

De ces 35 élections, 27 furent des élections générales et 8 des élections complémentaires. Par ailleurs, en sept occasions, le député élu le fut sans opposition. Des 28 élections véritablement disputées - avec au moins deux candidats - 10 furent décidées par une majorité inférieure à 100 voix. Deux députés libéraux furent mêmes élus avec une seule voix de majorité : Joseph Dumont en 1877 et Ernest Gagnon en 1881. On imagine quelle lutte épicure durent se livrer les candidats en présence.

MM. Ernest Gagnon [1878-1890] et Louis-Rodolphe Roy [1897-1909] furent élus à cinq reprises, en rafale. Ils ne connurent jamais la défaite. Toutefois, c'est le député de l'Union nationale, M. Alfred Plourde, qui représenta le plus longtemps la circonscription de Kamouraska au parlement de Québec : 14 ans, de 1948 à 1962. Il échoua, de justesse, à sa cinquième tentative en 1962. Il faut quand même souligner que M. Léon Casgrain fut pour sa part député de Kamouraska à Québec de 1939 à 1944, mais qu'il avait aussi été élu député à l'assemblée législative en 1927 dans Témiscouata et en 1931, 1935, 1936 dans Rivière-du-Loup. Il sera de nouveau élu dans Rivière-du-Loup en 1944.

De ces 15 hommes qui acceptèrent de représenter Kamouraska au parlement, neuf sont nés dans le comté dont trois à Rivière-Ouelle [MM. Ernest Gagnon, Léon Casgrain et Adélarde D'Anjou]. Six sont nés «à l'extérieur» dont trois à Québec, mais tous les trois reposent de leur dernier sommeil dans l'un ou l'autre des cimetières du comté ou de

la région. Six de ces 15 députés étaient fils de cultivateurs et quatre fils de marchands. Est-il besoin d'ajouter que six firent des études au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Sept de ces élus provinciaux furent aussi, à un moment ou l'autre de leur vie publique, maire de leur municipalité. Ils étaient âgés, en moyenne, de 40 ans au moment de leur première élection. Le plus jeune, Louis-Auguste Dupuis, n'avait que 25 ans quand il fut élu en 1909 et le plus âgé, Adélarde D'Anjou, avait 58 ans lors de son élection en 1966.

Dans ce groupe de 15 députés, on comptait cinq avocats, deux notaires et un médecin. Presque tous les autres étaient marchands ou industriels. Il est bon de souligner que quatre de ces messieurs, après leur carrière politique, furent nommés juges. La plupart - et c'est tout à fait normal - avaient des liens étroits et très profonds avec le «pays de Kamouraska» qui en vérité fut leur raison d'être.